Image not found or type unknown

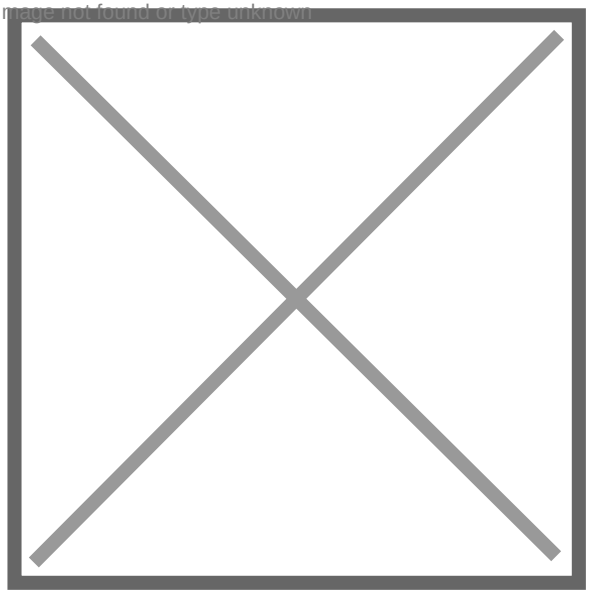

Prendre mon fils pour les vacances

Par **laboux**, le **14/06/2008** à **23:02**

bonjour,
Je me suis separé avec mon amie,on a eut un enfant ensemble,on s'est arrangé a l'amiable je lui ai laissé le logement et la garde de mon fils.
Au debut ca allait tres bien je voyais mon fils regulierement mais j ai du demenager dans le sud et cela fait un an que j ai pas vu mon fils.
Je lui ai telephoné et ecrit,je devais l'avoir pour le mois de juillet et depuis un mois plus de nouvelle,j essay de telephone et mon ex m envoie des texto comme quoi mon fils ne veux plus me parler,et vu qu'il ne veux pas venir avec moi pour les vacanbces elle veut pas que je vienne le chercher
Est ce que j'ai un recour pour avoir mon fils ????
On est jamais passe devant le juge vu que l'ont s'était arrangé,j'ai reconnu mon fils.

merci

Par **caromaiwen**, le **14/06/2008** à **23:14**

vous devez saisir le juge des affaires familiales qui statuera sur le droit de visite et d hebergement ainsi que la pension alimentaire.

Par **laboux**, le **15/06/2008** à **10:00**

mais finacierement la je peux pas je commence a remonter la tete apres quelques difficultés

Par **caromaiwen**, le **15/06/2008** à **10:35**

Si vous n etes pas marie vous n avez pas besoin d avoir un avocat vous pouvez saisir le jaf vous meme

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés